

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service administratif de la commune de Pleslin Trigavou aux fins de : gestion et suivi des inscriptions aux services périscolaires (restauration scolaire et garderie), facturation.

Le dossier enfance sera conservé pendant une durée de 1 an à compter de la date de remplissage du dossier par les familles, les pièces justificatives comptables de l'ordonnateur seront conservées pendant une durée de 10 ans.

Au-delà de ces durées, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont : les services accueil et finances de la commune, le Maire, les responsables et agents des structures périscolaires, le Trésor Public, la DDJS, la CAF.

La commune de Pleslin Trigavou pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement Général Européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de M. le Maire par courrier postal à l'adresse de la mairie : 2 Place du Dr Guy Jourdan 22490 PLESLIN TRIGAVOU ou par mail à cette adresse : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr